Circulaire au Clergé du Diocèse de Montréal,

Montréal, le 25 Septembre 1860.

Monsieur,

Les pouvoirs qui vous étaient donnés pour les temps de concours, par ma lettre du 8 Septembre 1859, vous sont continués par la présente jusqu'à la St. Michel de l'année prochaine.

La Retraite des Vicaires, qui se fera à l'ordinaire à l'Evêché, commencera le 15 Octobre, pour se terminer le 23 du même mois.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

+ IG. Ev. de Montreal.